

## **Le Compte Asso**

Service numérique, le compte association pour les demandes de subvention permet aux associations de déposer une demande de subvention entièrement simplifiée.

Le compte asso pour simplifier la saisie et le dépôt des demandes de subvention

La finalité essentielle de ce compte association est de saisir de la manière la plus simple possible, et de déposer une demande de subvention à un service instructeur partenaire du projet.

Grâce à l'interopérabilité réalisée entre les bases de données référentielles des associations, le compte asso permet aussi aux dirigeants d'une association de prendre connaissance des informations dont l'administration dispose au sujet de son association, essentiellement les données figurant dans le Répertoire National des Associations (RNA) et le répertoire Sirene, qu'il n'aura plus besoin de déclarer une nouvelle fois.

[A télécharger,](#)

[Le compte asso.gouv](https://lecompteasso.gouv.fr/)